

Paris, 30 juin 2007

LETTRE-CIRCULAIRE A MES CHERS CONFRÈRES MEMBRES DES CONFÉRENCES DE SAINT VINCENT DE PAUL DANS LE MONDE

Chers amis et confrères,

Rendre à Dieu ce qui est à Dieu.

Le Concile Vatican II a lancé un véritable appel à tous les chrétiens en leur demandant de se ressourcer à l'inspiration originelle qui leur donna la force de fonder tous les mouvements ecclésiaux. Ce fut un appel universel afin de rechercher quel avait été cet élan qui avait inspiré les premières heures de chaque mouvement et de la Sainte Eglise elle-même, et en nous ressourçant à ce premier élan, cela nous permettrait de recommencer à servir le monde en totale harmonie avec notre vocation première. Le Concile souhaitait par là que nous nous débarrassions de toute cette chape déposée par le temps qui recouvrait le cœur de nos intentions originelles.

Ce retour aux origines était également indispensable pour notre Société, pour les Conférences de Saint Vincent de Paul, afin de retrouver ce premier élan. En effet, l'étude de nos origines nous permettrait de savoir ce qu'il en reste dans notre monde d'aujourd'hui, et de nous rendre compte que malgré la distance qui nous sépare de notre fondation, elles n'en sont pas moins nécessaires et adaptables à notre temps.

La première fois que la Société décida de réviser sa Règle dans les années 70 au siècle dernier, les confrères s'aperçurent que pour les Conférences, les intentions et motivations qui contribuèrent à notre fondation étaient très claires. Il en fut de même lors de la dernière rénovation de la Règle en octobre 2003¹.

Ce que nous révèlent les premiers documents de la Société à sa naissance, c'est que c'est sur la base d'une solide amitié entre les fondateurs, que ceux-ci se réunirent pour savoir comment aider les pauvres, respectant ainsi les Préceptes des Evangiles. Tout spécialement bien sûr, ceux concernant la pratique de la Charité. Soit, il s'agissait d'aider les pauvres, mais d'une façon personnelle et directe. A ce propos, il n'y a pas l'ombre d'un doute. Ils souhaitaient aider les pauvres, mais aussi faire de leur vie un véritable témoignage de la vigueur de la Sainte Eglise, au lieu de se contenter de la défendre sur un simple plan intellectuel de la Foi, comme ils le faisaient déjà

¹ L'actuelle Règle et Statuts Internationaux de la Confédération sont à votre disposition dans notre page web internationale: www.ozanet.org.

depuis plusieurs années dans la Société des Bonnes Etudes², mission (celle de la défense de l'Eglise) qui leur avait laissé bien souvent un sentiment d'échec. La recherche elle-même de l'amélioration personnelle de chacun des membres, de la sanctification de chacun d'entre eux, venait étouffer alors l'intention des fondateurs, lors de leur première réunion dont le but principal était le dévouement aux pauvres.

Dans l'examen que les confrères entreprirent dans les années 70 au siècle dernier, ils furent également tout à fait convaincus de la nécessité de tels sentiments et aspirations ainsi que de leurs vertus. De tels sentiments n'avaient pas vieilli. L'amitié entre les confrères était toujours essentielle, de même que leur engagement personnel envers l'Eglise des pauvres, ainsi que ce désir intense de rendre par amour et dans leurs actes, ce bien qui nous avait été offert aussi par Amour.

C'est pour cela qu'il est important d'avoir clairement présent à l'esprit les circonstances réelles qui conduisirent à la fondation de la Société, et comment celle-ci s'est opérée. L'importance est de taille en effet par les influences que cela peut avoir sur la vie quotidienne de la Société. Quand on parle de notre fondation, il convient de souligner les circonstances de ce moment très particulier et pratiquement unique dans l'Histoire de l'Eglise, et se poser la question de savoir quel confrère, ou plus exactement quels confrères, nous pourrions considérer comme fondateur ou fondateurs de la Société. C'est une longue histoire que j'essaierai de résumer.

Il faut se souvenir que dans les toutes premières années de la vie des Conférences, les premiers confrères refusaient catégoriquement de s'attribuer le moindre mérite personnel dans l'acte de fondation. Ils affirmaient qu'il s'agissait là d'une petite oeuvre voulue par Dieu, qui avait démarré dans l'humilité, et qui pouvait tout aussi bien disparaître d'un jour à l'autre avec la même humilité. Ils se refusaient à s'attribuer une quelconque place d'honneur dans la fondation parce qu'ils étaient tous bien conscients de la façon dont elle s'était opérée, convaincus de l'intervention mystérieuse de la Divine Providence par dessus tout, dans certains cas, même au delà de la

² Pour en savoir plus sur la Fondation de la Société, il est conseillé de lire le livre « La Société de Saint-Vincent de Paul, Une mémoire des origines en mouvement », du professeur Charles mercier, Editorial L'Harmattan, Paris.

volonté des fondateurs.

Ce n'est qu'avec le départ de Bailly de la Présidence Générale – départ suite à une lettre de rupture dont un des signataires était Frédéric Ozanam lui-même³ – que les confrères acceptèrent l'idée qu'en la personne de Bailly, pouvait se trouver le véritable promoteur et fondateur de la Société. L'authentique « factotum ». L'homme providentiel sans lequel la Société n'aurait sûrement jamais existé telle qu'on la connaît aujourd'hui. Des événements postérieurs ainsi que les vicissitudes de cette trouble période de l'Histoire de France et de la Société à cette époque, ont conduit le Conseil Général d'alors, à éprouver le besoin d'attribuer le titre de principal fondateur à Frédéric Ozanam de préférence à Bailly lui-même. Il en a été ainsi jusqu'à aujourd'hui, avec cette image tellement ancrée dans l'esprit des confrères, que dans de nombreux endroits dans le monde, la vraie réalité de notre fondation reste méconnue, et Ozanam continue à être considéré comme l'unique et seul fondateur des Conférences de Saint Vincent de Paul⁴. Il s'agit là d'une vérité tronquée qui appauvrit particulièrement la vie des Conférences et leurs possibilités d'action.

Car la réalité est en vérité toute autre. La réalité c'est qu'il n'existe pas de fondateur unique et individualisé des Conférences de Saint Vincent de Paul, et cette vérité doit nous conduire à commencer d'abord par mettre à jour nos connaissances, et ensuite à agir en conséquence. La connaissance de cette vérité historique et les conséquences qu'elle a sur la vie de chacune de nos Conférences doit être pour nous une nécessité absolue. Cette connaissance imprimera au sein de chacune de nos Conférences, une rigueur qui sera essentielle dans le retour aux pratiques de cette première Conférence, appliquées à nos jours comme nous le verrons plus loin.

En effet, si nous reprenons les premières données dont nous disposons sur notre fondation, celle-ci n'aurait aucune base solide si nous ignorions que c'est Le Taillandier qui le premier eut l'idée de se réunir pour aider les pauvres⁵. On ne pourrait jamais comprendre l'histoire de la Société si nous ne reconnaissons pas que c'est Bailly⁶ qui fit faire ses premiers pas à

³ La circulaire fut signée par les deux Vice-présidents du Conseil Général, Frédéric Ozanam étant l'un d'entre eux.

⁴ Dans de nombreux pays, le Bienheureux Frédéric Ozanam est mentionné comme étant l'unique fondateur de la Société sans aucune mention aux autres co-fondateurs sans qui, comme il est dit à maintes reprises dans cette lettre-circulaire, on ne pourrait absolument pas imaginer le développement de la Société.

⁵ Cette idée fut dans un premier temps repoussée par Lallier et Ozanam lui-même, qui étaient à ce moment là davantage préoccupés par la défense intellectuelle de l'Oeuvre de l'Eglise dans l'Histoire.

⁶ "... Il eut l'idée (se référant à Bailly) de réunir un petit groupe jeunes, à des fins de charité, sous le patronage de Saint-Vincent de Paul..." (lettre-circulaire du 11 juin 1844 signée par les deux Vice-présidents Généraux : Ozanam et

l'association naissante, et probablement celui qui suggéra aux fondateurs de penser à Saint-Vincent en tant que saint Patron⁷. Jamais l'histoire de la Société n'aurait de sens si nous ne savions pas que le premier Règlement qui la régit fut élaboré par Lallier, alors Secrétaire Général, et que son Prologue fut écrit intégralement par Emmanuel Bailly⁸. Comme on ne comprendrait rien si nous ne considérons pas l'apport de la Bienheureuse sœur Rosalie Rendu dans le groupe embryonnaire, par son exemple et la transmission de son savoir-faire en tant que fidèle disciple de Saint-Vincent. C'est en elle que les premiers confrères ont vu à nouveau l'image de leur Saint Patron. Et bien entendu, on ne comprendrait rien à la fondation sans reconnaître l'apport du Bienheureux Frédéric Ozanam et sa clairvoyance devant les premières crises d'identité que subit la Société dans les premières décennies. Il est sans doute vrai que ce que nous devons davantage à Frédéric Ozanam, plus qu'à un autre confrère de la première heure, c'est le fait d'avoir préservé notre caractère d'Institution exclusivement laïque. Mais en tous cas, Dieu n'a conféré aucune « exclusivité » à un confrère en particulier pouvant lui permettre d'être considéré comme l'unique fondateur. Comme nous l'avons dit plus haut, et c'est ce qu'on pensait dans les toutes premières décennies qui ont suivi notre fondation, je crois fermement que le Bon Dieu s'est réservé ce rôle pour lui seul, et ce n'est qu'à lui que nous devons attribuer en toute honnêteté le titre de Fondateur.

Ce qui est sûr, c'est que le Bon Dieu fit intervenir l'Esprit Saint sur tous ces hommes élus par lui, la plupart extrêmement jeunes, afin que chacun d'eux apportât le meilleur des talents qui lui avait été donnés, devenant tous de cette manière les fidèles instruments propres à la création d'une Institution laïque qui devait s'étendre dans le monde entier⁹. Certains participèrent-ils plus que d'autres? Sans aucun doute. Mais je tiens à le répéter, en toute justice, le mérite d'avoir créé les Conférences de Saint Vincent de Paul n'échoit à aucun d'entre eux en particulier¹⁰. Il doit être attribué seulement à Dieu qui

Cornudet, enregistrée par le Secrétaire Général, Baudicour).

⁷ Il avait lui-même une solide formation qui lui avait été dispensée au Séminaire des Lazaristes avec lesquels sa famille entretenait d'excellentes relations, à tel point qu'elle gardait des documents très précieux sur la Congrégation de la Mission, pendant toute cette période mouvementée de l'Histoire de France. Un frère de Bailly, prestigieux Lazariste, fut même sur le point d'être nommé Supérieur Général de la Congrégation de la Mission. C'est également Bailly qui proposa aux confrères de recourir aux bons soins de la Bienheureuse Rosalie Rendu, afin d'apprendre à pratiquer la charité, et d'approcher les pauvres avec amour.

⁸ Il est fait ici référence au Prologue du Règlement de 1835 qui fut le premier avec lequel la Société fonctionna à ses débuts.

⁹ Règle de la Confédération Internationale de la SSVP, art. 1.1.-

¹⁰ L'histoire raconte que ce fut le confrère Jean-Luc Le Prévost, alors Président de la deuxième Conférence créée à

les choisit pour qu'ils puissent vivre l'Évangile et le propager parmi ceux qui ont le plus soif de justice et de paix.

L'Esprit Saint agit dès lors de manière « collégiale » et les illumine tous sur le chemin dans lequel ils viennent de s'engager. Ce « collègue » composé d'amis chrétiens disposés à offrir leur amour tout en acceptant leur mission de laïcs au sein de la Sainte Eglise, représente franchement ce qu'il y a de plus important dans notre fondation, au-delà des hommes choisis par Dieu pour en être les acteurs physiques.

En d'autres termes, ce qui est le plus important dans notre fondation, c'est que le Seigneur choisit un groupe de laïcs normaux, en majorité des étudiants, afin que par l'intercession du Saint Esprit auquel ils sont parfaitement réceptifs et sensibles, ils puissent créer cette humble oeuvre des Conférences de Saint Vincent de Paul répandue aujourd'hui dans le monde entier.

En faire une Fondation permanente valable aujourd'hui comme demain.

Une fois au fait des réalités historiques, nous devons nous efforcer de sortir de l'indispensable réflexion purement intellectuelle pour aller plus loin et voir quelles applications peut-on en tirer dans notre vie d'aujourd'hui. Plus précisément : dans le Projet de vie que le Bon Dieu nous réserve dans notre Société, dans chacune de nos Conférences, et pour chacun d'entre nous individuellement. Essayons de l'expliquer.

A notre naissance, même si nos origines sont modestes et quelque soit notre position sociale, nous venons au monde pour faire partie d'un Tout: le Projet du Seigneur dans l'Histoire du Salut. Cela signifie que notre venue sur Terre n'est absolument pas dénuée de sens ou de motivations profondes qui vont parfois même, bien au-delà de l'amour des parents qui nous ont engendrés. Le Seigneur réserve un rôle pour chacun d'entre nous dans Son Plan, et il nous confère des capacités pour cela, tout en nous laissant le libre choix de les mettre à profit ou de les ignorer. Dans Son infini Bonté, Dieu respecte la liberté de chaque homme, mais en même temps, IL espère que chacun va être capable de découvrir la mission qu'IL lui a réservée, et qu'il va s'y dévouer. Une mission sans aucun doute qui devra toujours être inspirée par l'Amour, et basée sur la liberté que LUI même nous a démontrée en choisissant de se faire homme pour nous.

Chaque chrétien, chacun des Vincentiens à qui je m'adresse chaque année, doit essayer de découvrir

Saint-Sulpice à Paris, qui proposa aux Vincentiens de célébrer la fête de Saint-Vincent de Paul. Ce confrère fonda avec deux autres membres, les Religieux de Saint-Vincent de Paul.

dans l'infini de l'Éternité de Dieu, ce qu'IL attend de chacun d'entre nous pendant cette période où il nous a confié la vie. Pendant cette période qui elle, est bien limitée, dans un temps bien compté.

Mais il ne s'agit pas là d'une exigence qui s'applique seulement aux êtres humains individuellement, mais qui de plus, peut parfaitement s'appliquer aux Institutions. Elle s'applique à chacune de nos Conférences. En effet, si l'intervention de Notre Seigneur dans la fondation est maintenant établie, nous devons aussi nous convaincre qu'IL a voulu une certaine forme d'action pour notre Société à ses débuts, et qu'IL attend de nous la forme d'action qu'il convient aux jours d'aujourd'hui. IL attend qu'on le laisse intervenir dans chacune de nos Conférences. A reproduire le schéma de la fondation, chacune de nos Conférences se retrouverait alors dans une situation de fondation permanente qui nous conduirait à améliorer jour après jour notre service envers les pauvres, et envers les confrères qui comme nous forment la Conférence. En d'autres termes, nous pourrions vivre cette situation de fondation permanente qui se reproduirait dans chacune de nos Conférences, en étant sans cesse à l'écoute de l'Esprit Saint et de ce qu'IL attend de nous dans le moment présent.

En fait, la Société et chacune de nos Conférences: passées, présentes, et futures, n'ont pas été créées uniquement pour correspondre à un instant historique précis. Elles n'ont pas été fondées seulement pour soulager un type de pauvreté déterminé. Non. Bien au contraire, elles l'ont été pour s'adapter à tout type de situations de pauvreté, de façon à y apporter une réponse adéquate basée sur l'amour¹¹. Elles sont intemporelles, ne sont d'aucune époque, et de même que les circonstances du monde qui nous entoure changent, nous devons nous aussi changer et nous y adapter.

Cependant, ce n'est pas toujours facile. Principalement, parce que nous comptons trop souvent et uniquement sur notre propre capacité, et nous ne sommes pas conscients de l'énorme richesse que nous apportent les enseignements de notre fondation, auxquels j'ai fait référence dans la première partie de cette lettre-circulaire. C'est sur ce point que nous devons suivre fidèlement la manifestation la plus originale de notre fondation.

Si les Conférences à ce moment là ont su s'adapter aux circonstances, si elles furent capables de soulager les premières pauvretés, si elles se dévouèrent pour d'autres pauvres comme par exemple les soldats de l'époque qui ne savaient même pas lire, c'est bien évidemment grâce à l'ineffable souffle de l'Esprit Saint qui inspira le collège formé par ces confrères. Cet esprit de collégialité, cette manière de s'écouter les uns les autres, de se sentir tous ensemble engagés

¹¹ Règle de la Confédération Internationale de la SSVP, art. 1.6.-

dans la même mission sans qu'aucun ne soit en vedette, doivent être aujourd'hui toujours présents dans chacune de nos Conférences. Dans les réunions de Conférences, nous devons tous apporter précisément ce que l'Esprit Saint nous insuffle à l'instant même. Les Conférences doivent être prêtes à revivre l'expérience de la première réunion de 1833: c'est à dire prêter l'oreille à ce que le Bon Dieu attend de nous, et accepter qu'IL peut souffler sur n'importe quel confrère participant à la Conférence. Les Conférences doivent comprendre que leur mission consiste à voir où l'Esprit Saint veut les conduire, et quels défis IL leur propose.

Quand elles se réunissent, les Conférences doivent être prêtes à laisser de côté les comportements habituels de tout le monde. Elles doivent abandonner ce besoin et ce désir constant de se mesurer individuellement aux autres. Arrêter de vouloir toujours avoir raison¹², et au contraire, écouter ce que les autres confrères ont à nous dire. Arrêter de penser que la mission d'un simple membre n'est pas la plus importante de la Conférence, alors que bien souvent nous découvrirons après une écoute attentive, que ce sont parfois les plus humbles et ceux qui s'expriment avec une grande simplicité, qui se rapprochent le plus de la vérité, en identifiant le véritable rôle ou le vrai défi qui doit préoccuper et occuper le groupe de confrères.

Si nous essayons tout d'abord de mettre en oeuvre cette collégialité, et qu'ensuite nous la cultivons sans relâche dans chacune de nos Conférences, en très peu de temps nous verrons changer notre vie, et nous fournirons un bien meilleur service à ceux qui souffrent. Les réunions seront plus bénéfiques pour tout le monde. Y compris pour chacun des membres, qui s'enrichira de la contribution de l'autre à la bonne marche de la Conférence. Tout le monde sortira grandi de par cette intervention de l'Esprit Saint, comme aux temps de la première Conférence.

Il s'agit là d'une mission très claire qui incombe aux Présidents, à qui je recommande par ailleurs la relecture attentive de la deuxième partie de ma lettre-circulaire de juin 2005¹³, dans laquelle je faisais allusion au profil des Présidents au sein de la Société. En effet, mis à part les missions considérées comme de pure tradition vincentienne, les confrères occupant les postes de Présidents à quelque niveau que ce soit, doivent assurer un travail constant de véritables promoteurs de la collégialité au sein de la Conférence ou du Conseil qu'ils président. Cela n'entame en rien l'exercice par chacun d'eux de leur autorité, nécessaire et légitime. Au contraire, l'autorité imaginée en tant

¹² « ... On doit comprendre par abnégation de soi (une des vertus que doivent avoir les confrères), le refus de l'envie de paraître, sans lequel il ne peut y avoir une Société durable » (Prologue au Règlement de 1835)

¹³ Vous pouvez avoir accès à cette lettre-circulaire dans notre page web: www.ozanet.org.

que service¹⁴, telle qu'elle est définie dans notre Règle, doit toujours servir à encourager la participation de tous aux réunions, et non seulement de ceux qui étant parfois les plus décidés, accaparent la parole.

Nous devons être convaincus que l'invocation à l'Esprit Saint à laquelle nous procédons à chaque début de réunion est un acte réel et vrai qui obtient toujours une réponse. Si nous procédons de la sorte, si nous prenons l'habitude d'essayer de découvrir à chaque réunion ce que l'Esprit Saint veut nous dire à travers le collège des confrères, alors la charité dispensée par la Conférence sera perpétuellement renouvelée. C'est LUI qui la renouvellera, pas nous. Il s'agira d'une Charité adaptée aux besoins du moment vécu par la Conférence, adaptée aux nécessités de l'environnement dans lequel elle se trouve immergée, et nous serons tous beaucoup plus utiles envers ceux qui souffrent. Nous aurons enfin atteint l'état de fondation permanente qui consiste en quelque sorte « à réserver une place d'honneur dans nos réunions, pour le confrère le plus important, l'authentique fondateur de la Société: le Bon Dieu ».

Personne n'a été aussi sensible à la voix de l'Esprit Saint que notre Sainte Mère Marie¹⁵, que nos fondateurs invoquèrent déjà en implorant son aide. Qu'ELLE nous apprenne aujourd'hui à chaque réunion, à dire « fiat » lorsque l'Esprit Saint souffle sur ce collège que doit constituer chacune de nos Conférences dans le monde.

Avec mes prières et mon affection,

José Ramón Díaz-Torremocha
XIV Presidente General
(I.N.E.D.)

**INFORMEZ-VOUS SÛR: NOUVELLES,
PROJETS, BIOGRAPHIES ETC EN:**

<http://www.ozanet.org/>

¹⁴ Règle de la Confédération Internationale de la SSVP, art. 3.11.-

¹⁵ "... C'est pour cette raison que nous avons voulu être sous le patronage de la Très Sainte Vierge Marie et de Saint-Vincent de Paul, et que nous leur consacrons toute notre dévotion, en nous efforçant de suivre leurs pas ». (Prologue au Règlement de 1835).